



Et si « la » langue n'existait pas ?

L'expression « parler la même langue » laisse supposer qu'il n'y aurait qu'une seule manière de s'exprimer dans une langue.

PAR MALO MORVAN, PHILOSOPHE, SOCIOLINGUISTE ET AUTEUR*
ILLUSTRATIONS LÉA TAILLEFERT



La langue est souvent décrite au quotidien comme un être vivant, susceptible de naître, de mourir, ou d'être en bonne ou mauvaise santé. Pourtant, personne n'a jamais croisé la langue dans la rue ! En réalité, la langue se présente sous forme de paroles ou d'écrits que l'on peut classer dans des catégories, selon leur degré de proximité : c'est alors qu'apparaît le terme de « langues », comme manière de regrouper les paroles qui se ressemblent, et de les séparer de celles dont elles diffèrent. Pourtant, dans cette discipline au croisement de la linguistique et des sciences sociales qu'est la sociolinguistique, cette classification est



contestée depuis quelques décennies. Et si l'utilisation du terme de « langue » n'était pas la façon la plus précise de décrire la manière dont on jongle avec les mots ?

Des critères communs imprécis

Imaginons que l'on entende deux manières de parler avec plus ou moins de proximité et d'écart, et que l'on se demande s'il faut les considérer comme « deux langues différentes » ou comme « deux variantes d'une même langue ». Nous devons alors nous appuyer sur un critère permettant de répondre à la question : à quel moment s'agit-il de la même langue ou de deux langues différentes ? Autrement dit : qu'est-ce qui définit une langue ?

Une première tentative de réponse, couramment invoquée, consiste à faire correspondre les langues à des groupes ou des communautés de locuteurs. La « langue » serait la manière de parler partagée au sein de tel milieu spécifique ; ainsi, « la langue française » serait parlée en France. Pourtant, il n'y a pas vraiment de correspondance précise entre une langue et une communauté de locuteurs. Par exemple, selon les dernières données de l'Organisation internationale de la francophonie, la langue française serait parlée par 321 millions de personnes dans le monde, donc bien plus que la population de la France métropolitaine. Par ailleurs, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France ne compte pas moins de soixante-quinze langues pratiquées sur le territoire : elle y classe les langues régionales, la langue des signes française et aussi les « langues non territoriales », issues de la migration. Ainsi, il n'existe réellement de correspondance entre une langue et un territoire ni dans un sens ni dans l'autre : une langue déborde de son territoire, et les territoires sont plurilingues. Cet exemple n'est pas spécifique à la France, ni même aux anciens pays colonisateurs. En sociolinguistique, on constate en effet que, sur la quasi-totalité des territoires, le plurilinguisme est d'usage, et que

LE POÈTE SE CONSACRE
ET SE CONSUME À DÉFINIR
ET À CONSTRUIRE UN
LANGAGE DANS LE LANGAGE.
PAUL VALÉRY



Quiz

1. Combien de langues parle-t-on sur le territoire français ?

- 6
- 65
- 75
- 150

2. Qu'est-ce que l'écriture inclusive ?

- Le masculin qui l'emporte toujours sur le féminin selon les règles de la grammaire
- Un ensemble de principes dans l'écriture qui visent à une représentation égale des femmes et des hommes
- L'utilisation du pronom iel
- L'ensemble de tous les patois et dialectes dérivant d'une langue

*1. Selon la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, on parlerait 75 langues sur le territoire français.
2. Un ensemble de principes dans l'écriture qui visent à une représentation égale des femmes et des hommes. Elle est marquée par l'utilisation d'un point médian permettant d'inclure une féminisation et une masculinisation des mots.*

des manières de parler classées comme « langues » extérieures se diffusent et viennent s'ajouter aux formes locales (on les définit comme des « langues véhiculaires » qui circulent en raison d'échanges commerciaux ou d'une influence culturelle), ou s'y mêler et les modifier (on peut alors, selon les cas, parler de *créoles* ou de *pidgins*).

Le second critère, souvent invoqué dans les discours communs, est celui de l'intercompréhension : selon celui-ci, on pourrait dire que des personnes parlent « la même langue » quand elles se comprennent entre elles, et « des langues différentes » quand elles ne se comprennent pas. Mais ce critère ne résiste pas non plus à l'observation. Il existe en effet de nombreux pays où les locuteurs peuvent se comprendre entre eux alors que leurs pratiques sont classées comme des « langues » différentes : danois-norais-suédois en Europe du Nord,



bosniaque-croate-monténégrin-serbe en ex-Yougoslavie, bambara-malinké-dioula-mandingue en Afrique de l'Ouest, etc. En réalité, le classement en « langues » ne s'établit pas sur des paramètres linguistiques, mais plutôt

Il est possible de ne pas comprendre une personne supposée parler « la même langue ».

sur des circonstances socio-historiques : il est à relier aux événements géopolitiques qui influent sur les découpages des États, les sentiments d'appartenance, etc. À l'inverse, il est possible de ne pas comprendre une personne supposée parler « la même langue » que soi, si elle utilise un lexique spécialisé (celui du droit, de la médecine, de la mécanique, etc.), ou si certains écarts (géographiques, générationnels,

● SOCIOLINGUISTIQUE

Discipline qui étudie les usages sociaux du langage : la variété des formes selon les milieux, leur hiérarchisation, les positionnements des locutorats à leur égard, etc.

sociaux, etc.) sont trop grands. Par exemple, le *live* d'un *gamer* sur *twitch*, ou une chanson d'Aya Nakamura ne sont pas forcément compréhensibles par la génération dite des *boomers*. Ainsi, s'il est possible de se comprendre tout en parlant des « langues » considérées comme différentes, tout comme il est possible de ne pas se comprendre en parlant la même « langue », alors l'intercompréhension ne peut pas servir de critère pour définir ce qu'est une « langue ». Et si ni le critère de la communauté linguistique ni celui de l'intercompréhension ne permettent de la définir, cela signifie que la catégorie de « langue » a, théoriquement, des pieds d'argile.

Il y a de la diversité dans les langues

Par ailleurs, quand on parle de « langues », on semble supposer qu'à l'intérieur d'une « langue », tout le monde parlerait de la même manière. Or, on constate en sociolinguistique que de nombreux facteurs créent, au sein

d'une même « langue », de l'hétérogénéité, de la variation ou de la pluralité dans les manières de parler. La dialectologie est historiquement la première discipline à l'avoir montré : en dressant des *Atlas linguistiques*, elle rendait visible sur des cartes le fait qu'un même mot se prononce de plusieurs manières sur un territoire donné.

Cependant, ce n'est pas le seul facteur de variation : au sein d'un même territoire, on parle encore de différentes manières en fonction des milieux sociaux (il existe ainsi un certain parler que l'on identifie spontanément comme bourgeois ou au contraire populaire), en fonction des générations, des canaux de communication (on ne s'exprime pas de la même façon par SMS et par courrier), des situations de communication (on ne parle pas de la même façon en famille, au bar, face à l'administration, à la boulangerie, quand on passe un examen, etc.). Les facteurs qui causent de la multiplicité dans nos manières de parler sont nombreux et ne peuvent pas être dénombrés de manière exhaustive, car les évolutions sociales peuvent faire apparaître de nouvelles formes d'hétérogénéité entre des groupes qui n'existaient pas auparavant : on a ainsi vu apparaître le parler des informaticiens, mais disparaître celui des maréchaux-ferrants.

Des langues poreuses entre elles

Le classement en « langues » pêche aussi par le fait qu'il nous amène à percevoir les manières de parler comme rangées dans des cases bien séparées les unes des autres, aux frontières bien délimitées, et mutuellement étanches. Or, l'histoire (ancienne et contemporaine) de la langue nous le prouve : les manières de parler classées comme « langues » différentes n'arrêtent pas de se mélanger entre elles !

Ce que l'on désigne aujourd'hui comme « le français » est en fait un mélange de grec et de latin qui se sont ajoutés à un substrat gaulois, complété par des apports germaniques au moment des grandes invasions, auquel s'est ajouté un vocabulaire issu de l'arabe savant au



Moyen Âge, puis une influence de l'italien (et une nouvelle dose de latin) à la Renaissance. Plus récemment, nous avons eu de nombreuses influences venues de l'anglais, ou d'autres langues avec lesquelles nous avons des relations commerciales ou dont nous connaissons l'influence culturelle. Dans l'absolu, les apports extérieurs au français tels qu'ils surviennent à l'époque contemporaine ne sont pas foncièrement différents de ceux survenus dans les siècles précédents, si ce n'est que ces derniers sont oubliés et ont engendré chez nous l'illusion d'une pureté de la langue.

Dans les créoles, le français s'est mélangé avec les langues importées par les esclaves au moment de la colonisation. Sur de nombreux autres territoires, des langues se mélangent entre elles jusqu'à créer de nouvelles entités : *chinglish* pour le mélange anglais-chinois, *hinglish* pour le mélange anglais-hindi,

portuñol pour le portugais-espagnol, *svorsk* pour le suédois-norvégien, ou, pour le français : *français, franponais, camfrançais*, etc.

Les manières de parler circulant en permanence et s'influençant mutuellement, elles débordent toujours des boîtes dans lesquelles nous voulons les ranger quand nous les décrivons comme des « langues ». Vouloir classer dans des « langues » bien délimitées des manières de parler en perpétuelle évolution et

Nos manières de parler évoluent selon des changements socio-historiques qui affectent nos situations de vies.

hybridation, c'est comme utiliser un bac à glaçons pour retenir de l'eau qui coule : à un moment, l'eau déborde et sort des petites cases, et les frontières que nous pouvons y mettre ne l'empêcheront pas de couler.

Plutôt que de parler de « langues », il convient de se rappeler que le fait de parler à quelqu'un constitue un phénomène social. Tout comme nos manières de manger, de s'habiller, de se déplacer, d'occuper son temps, de travailler, de se tenir, etc., nos manières de parler évoluent selon des changements socio-historiques qui affectent nos situations de vie : guerres et conquêtes, relations commerciales, diffusion des pratiques culturelles, migrations, prosélytisme religieux, etc. Il en va de même pour nos pratiques sociales et culturelles, les manières de parler expriment qui l'on est, de qui l'on se distingue, ce que l'on montre de soi, volontairement ou involontairement.

Parler de « langues » renvoie à décrire nos manières de parler comme des êtres à part, qui auraient leur identité, leur vie, et seraient susceptibles d'être bien ou mal en point, etc. Or, non seulement ces

● PLURILINGUISME

Compétence à parler plusieurs langues. Celles-ci peuvent être utilisées dans des contextes spécifiques (administration, famille, commerce) ou peuvent être mélangées dans l'expression orale (on parle alors d'« alternance codique »).

● DIALECTOLOGIE

Discipline qui étudie la répartition géographique des manières de parler, généralement en dressant des cartes qui distinguent des zones d'usage de telle ou telle forme.

descriptions sont imprécises, mais elles occultent alors le lien qui existe entre notre parole et les différentes manifestations de notre vie culturelle et sociale. Pour ces raisons, un certain nombre de courants inspirés des sciences sociales raisonne terminologiquement plutôt en termes de « pratiques », « usages », « manières » (linguistiques ou langagières), ou de « façons » de parler.

Le bien ou le mal parler

Si la notion de « langue » n'est pas précise d'un point de vue descriptif, en revanche elle diffuse une certaine représentation de nos manières de parler, qui n'est pas neutre d'un point de vue social ou politique. Selon cette notion, il n'existerait qu'une manière de parler autorisée, officielle, qui est celle des dictionnaires, des grammaires, ou de l'Académie française. En produisant une telle description, on invisibilise toute une partie de nos pratiques, pourtant concrètes et quotidiennes, qui se trouvent alors reléguées au rang de pittoresques, périphériques, marginales, voire fautives. Certaines formules que nous utilisons au quotidien n'auront jamais droit de cité dans un dictionnaire et ne seront jamais autorisées dans une copie d'examen. Parfois, il arrive que l'on prononce une expression et que l'on se demande si elle « existe » ou « se dit » : quel sens a une telle question, alors que l'on vient de prononcer l'expression concernée ?

Au-delà des manières de parler, ce sont les personnes qui les parlent qui se trouvent reléguées dans les marges de la faute linguistique : quand bien même le discours normatif sur « la » langue ne reposerait sur aucun fondement linguistique, il se trouve intériorisé par les personnes, qui se jugent mutuellement et se classent conformément à des manières de parler. Qui n'a jamais déduit le milieu social d'une autre personne à partir de son élocution ou de son lexique ? Certaines personnes qui ne pratiquent pas au quotidien les formes institutionnellement attendues se sentent jugées et stressées au

TOUTE FORME DE LANGAGE
DEVRAIT ÊTRE RECONNUE ET
LIBRE D'EXISTER SANS IRONIE.

RAYMOND QUENEAU



moment de les pratiquer : on parle alors d'insécurité linguistique.

Cette question est notamment très prégnante dans le domaine de l'évaluation scolaire du parler des élèves : s'appuyant sur une conception simpliste de « la » langue qui évacue toutes les complexités de nos manières de parler, l'institution scolaire ferme elle-même les yeux sur la diversité des pratiques linguistiques et sur les causes, socialement analysables, qui conditionnent une telle diversité. Il serait certainement possible, tout en continuant à transmettre un français scolaire, académique, institutionnel, ou normé, pour répondre à certains besoins d'interlocution, d'opter pour une définition plus complexe de nos manières de parler, et plus proche des pratiques réelles que la fiction scolaire d'une « langue » commune. Une approche plus diversifiée du langage aurait ainsi pour effet d'être plus accueillante envers les productions spontanées des élèves, sans leur imposer un modèle normatif tout fait, et ainsi éviter de nombreux phénomènes bien connus et étudiés d'autocensure, ou de manque de confiance en soi, de la part d'élèves dont les pratiques ne correspondent pas aux codes attendus.

L'institution scolaire ferme elle-même les yeux sur la diversité des pratiques linguistiques.

Au-delà de la question de leur précision descriptive, les classifications linguistiques exercent donc des effets sociaux. On peut en distinguer deux grands types : d'une part, une hiérarchisation des manières de parler, par laquelle certaines seront décrites comme plus légitimes ou plus correctes que d'autres en raison d'une intériorisation de la norme. Cela produit concomitamment une hiérarchisation des personnes qui s'expriment de telle ou telle manière. D'autre part, une délimitation des manières de parler qui seraient considérées

Aya Nakamura traduite en français soutenu

Il n'y a pas que les « boomers » qui ont du mal à comprendre la langue de la chanteuse Aya Nakamura, Malienne vingtenaire arrivée en France quand elle était enfant. Des plus jeunes aussi ! Au point d'ailleurs que le chanteur Jonathan Kregó s'est amusé à transposer sa chanson la plus populaire « Djadja » (903 millions de vues sur Youtube en janvier 2023) en français soutenu.

À Aya qui chante : « Hello papi mais qué pasa ? J'entends des bails atroces sur moi. À c'qui paraît, j'te cours après ? Mais ça va pas, mais t'es taré ouais. Mais comment ça le monde est tipeu ? Tu croyais quoi, qu'on se verrait plus jamais ? »

Jonathan répond : « Alors monsieur, qu'est-ce que j'entends. Vous diffamez à mes dépens. Apparemment j'vous ferais la cour. Ma parole mais vous êtes fou. Alors comme ça le monde est petit ? Que croyiez-vous, qu'on ne se verrait plus ? » ●

● PRONOM « IEL »

Ce pronom appartient à ce que l'on appelle la grammaire dite inclusive qui a fait ses débuts dans les années 2010 et qui a connu une forte popularité les années suivantes. En effet, le pronom est utilisé pour désigner une personne dont on ne connaît pas le genre ou une personne non binaire. C'est une contraction des pronoms il et elle. Le pronom peut aussi servir pour désigner un groupe sans utiliser le masculin générique (iels sont venu.e.s).

comme « de chez nous » ou « pas de chez nous », et qui vient servir des positionnements identitaires sur un patrimoine national qui se trouverait envahi et perdrait de sa pureté sous l'effet d'assauts étrangers.

Pour ces raisons, en sociolinguistique, on s'intéresse aussi aux débats concernant les formes linguistiques : l'écriture inclusive, le pronom « iel », les mots anglais, le langage SMS, le parler des jeunes ou des cités, la réforme de l'orthographe, etc. Les controverses sur ces sujets cristallisent des positions de classe et des positions identitaires qui, bien souvent, dépassent la simple question des mots ou celle de la graphie. Sans viser à distribuer les bons et les mauvais points, on se demandera alors : de quoi telle ou telle controverse sur la langue est-elle révélatrice ? Le constat est que, bien souvent dans de tels débats, les catégorisations linguistiques sur lesquelles nous nous appuyons constituent des prétextes pour conforter des prises de position au sein de conflits d'intérêts sociaux. ●

* Malo Morvan est notamment l'auteur de *Classer nos manières de parler, classer les gens*, Éditions du commun, 2022.